

Contrat au 1^{er} Euros pour les membres qui résident en France ou à Monaco.
Pour les remboursements en EEE & RU la durée du séjour (hors pays d'origine) ne doit pas être supérieure à 3 mois consécutifs

Hospitalisation (hors maternité)	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni <i>Pour l'hospitalisation accord médical préalable</i>
Hospitalisation chirurgicale et médicale (hors centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, établissement ou service psychiatrique, maison de santé)		
Frais de séjour	100 % des FR établissement conventionné 80 % des FR si non conventionnés	100 % FR (plafond 10000 € / séjour) En cas d'urgence médicale, cette garantie est étendue au monde entier
Honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste réanimateur	100 % FR (plafond 2000 € sauf accord médecin conseil)	100 % FR (plafond 2000 €)
Chambre particulière	70 € par jour	70 € par jour
Hospitalisation en centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, établissement ou service psychiatrique, maison de santé		
Frais de séjour	100 % FR (limitation à 30 jours par an pour l'hospitalisation psychiatrique)	100 % FR (plafond 3 600 € & limitation à 30 jours par an pour l'hospitalisation psychiatrique)
Chambre particulière	70 € par jour	70 € par jour
Autres frais hospitaliers		
Lit d'accompagnant	15 € par jour	15 € par jour
Forfait hospitalier journalier	100 % FR	100 % FR (plafond de 20 €/jour)
Forfait 18 € sur les actes lourds	100 % FR	-
Frais de transport	100 % FR	Plafond 200 €
Hospitalisation maternité		
Chambre particulière	70 € par jour	70 € par jour
Frais engagés	100 % FR plafond de 3600 € / an	100 % FR plafond de 3600 € / an
Médecine courante	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Médecin généraliste	100 % FR plafond 100 € par consultation	100 % FR plafond 100 € par consultation
Médecin spécialiste, Consultations Psychiatres	100 % FR plafond 120 € par consultation	100 % FR plafond 100 € par consultation
Actes techniques dispensés par le médecin	100 % FR plafond 100 € par consultation	100 % FR plafond 100 € par consultation
Actes de radiologie et échographie	100 % FR plafond 200 € par acte	100 % FR plafond 200 € par acte
Auxiliaires médicaux	100 % FR plafond 200 € par acte	100 % FR plafond 200 € par acte
Analyses et travaux de laboratoire	100 % FR plafond 200 € par acte	100 % FR plafond 200 € par acte
Médicaments remboursés et vaccins	100% des FR	100% des FR avec un plafond de 500 € / an/ bénéficiaire

FR : Frais Réels

Contrat au 1^{er} Euros - Garanties au 01.01.2021



Dentaire	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Radiologie dentaire	100 % FR plafond 2600 € par an	100 % FR plafond 2600 € par an
Soins dentaires		
Soins conservateurs, chirurgicaux et actes techniques	100 % FR plafond 2600 € par an	100 % FR plafond 2600 € par an
Détartrage complet sus et sous gingival	100 % FR plafond 2600 € par an	100 % FR plafond 2600 € par an
Prothèses dentaires		
Plafond sur les prothèses dentaires et sur l'implantologie Au-delà du plafond, remboursement du TM + 25 % de la BR	Maximum de 4 dents par an	Maximum de 4 dents par an
Prothèses fixes : couronnes et bridges	100 % FR Plafond 480 € par prothèse	100 % FR Plafond 428 € par prothèse
Prothèses amovibles	100 % FR Plafond 480 € par prothèse	100 % FR Plafond 428 € par prothèse
Inlays core	100 % FR Plafond 428 € par inlay	100 % FR Plafond 428 € par inlay
Inlays / onlays	100 % FR Plafond 428 € par inlay	100 % FR Plafond 428 € par inlay
Implantologie		
Couronne sur implant	100 % FR Plafond 428 € par couronne	100 % FR Plafond 428 € par couronne
Orthopédie dento-faciale		
Orthodontie (par semestre)	100 % FR Plafond 700 € par semestre	100 % FR Plafond 700 € par semestre
Appareillage, cures	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Prothèses médicales (appareillages, accessoires)	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse
Prothèses auditives	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse
Cures thermales, frais engagés plafonnés par an	100 % FR Plafond 230 €	100 % FR Plafond 230 €
Prévention	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Vos garanties incluent les actes de prévention conformément aux dispositions du contrat responsable.	OUI	OUI
Bilan de santé prescrit	500 € par an	500 € par an